

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

Portant autorisation d'ouverture de débits de boissons temporaires

Le Maire de la Commune de SAINT-SATUR (Cher),

Vu

- Les articles L 2211-1, L 2212-1, L 2212-2 et suivants du Code des Collectivités territoriales relatifs aux pouvoirs généraux du Maire en matière de Police,
- Les articles L 3334-2 et L 335-4 du code de la Santé Publique,
- La demande d'autorisation d'ouverture de vingt et un débits de boissons temporaires présentée le 26 septembre 2024 par M. Emmanuel MAROT directeur du Comité de Promotion des Vins de sancerre & la Maison des Sancerre

Considérant

- Que la 52^{ème} Foire aux vins de France aura lieu les 26 et 27 octobre 2024, au Centre Socio-Culturel Guy POUBEAU à SAINT-SATUR,
- Qu'il y a lieu d'autoriser l'ouverture de 23 débits de boissons temporaires de catégorie III et IV,

ARRETE

Article 1 : Monsieur Emmanuel MAROT directeur du Comité de Promotion des Vins de sancerre & la Maison des Sancerre, est autorisé à ouvrir vingt et un débits de boissons temporaires ci-dessous cités, les 26 et 27 octobre 2024 au Centre Socio-Culturel Guy POUBEAU à SAINT-SATUR, à l'occasion de la 52^{ème} Foire aux Vins de France.

Vingt débits de 3^{ème} catégorie, tenus par :

Domaine Meyer-Horn	-	68340 RIQUEWHIR
Domaine du Père Jean	-	69220 CERCIE
Château La Peyre	-	33540 SAINT-HILAIRE-DU-BOIS
Domaine des Ouches	-	37140 COTEAUX-SUR-LOIRE
Domaine Christophe Camu	-	89800 CHABLIS
Champagne Labbé et Fils	-	51500 CHAMERY
Domaine des Galuches	-	37420 SAVIGNY EN VERON
Domaine des Muttes	-	26340 AUREL
Domaine Séverin	-	49750 BELLEVILLE-ENLAYON
Château de Montmirail	-	84190 VACQUEYERAS
Domaine Burgué Séré	-	64110 SAINT FAUST
Domaine Lérès	-	11360 VILLENEUVE-LES-CORBIERES
Domaine les Yeuses	-	34130 MEZE
Domaine Thurel	-	45470 LOURY
Domaine des Buissonnes	-	18300 SURY-EN-VAUX
Domaine Guérin	-	18300 VINON
Château Pindefleurs	-	33330 SAINT EMILION
Vincent Royet	-	71490 COUCHES
Domaine Laboureau Pascal et Mathieu	-	21200 BLIGNY LES BEAUNE
Domaine des Pierres sèches	-	07370 OZON
Domaine des Raisins Dorés	-	37210 VERNOU-SUR-BRENNE
Domaine de la Jasse Castel	-	34150 SAINT JEAN-DE-FOS

Un débit de IV^{ème} catégorie, tenu par :

Vignoble H Begey - 17700 VILLARS LES BOIS

Article 2 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Commandant de la communauté de brigades de Gendarmerie de SANCERRE,
 - Monsieur l'Agent de Police Municipale de SAINT-SATUR,
 - Monsieur Emmanuel MAROT directeur du Comité de Promotion des Vins de sancerre & la Maison des Sancerre
- Ils sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à SAINT-SATUR, le 30 septembre 2024

Christian DELESGUES
Maire de SAINT-SATUR

